



Ville d'Evian  
LA BEAUTÉ NATURELLE

Service Scolaire, Sport et Jeunesse  
16 rue du Port – 74500 EVIAN  
Tel 04 50 83 10 00  
courrier@ville-evian.fr

Le 21 JUIN 2016

**NOTE**  
**Aux parents d'élèves**

**OBJET : Services périscolaires – Année scolaire 2016/2017**

Madame, Monsieur,

Le temps est venu d'inscrire ou réinscrire votre enfant aux services périscolaires : restauration et accueils périscolaires, pour la rentrée 2016/2017

Pour ce faire, nous vous invitons à remplir et à retourner ou déposer à l'adresse indiquée ci-dessus, les formulaires correspondant au(x) service(s) qui vous intéresse(nt), impérativement avant le **10 JUILLET 2016**, accompagnés des pièces justificatives demandées. Il est important de respecter cette date limite de façon à permettre une bonne organisation de ces services pour la rentrée. **ATTENTION** les places sont limitées dans certains restaurants et accueils périscolaires !

Tout dossier incomplet ou mal renseigné ne sera pas traité.

Pour les élèves déjà inscrits cette année, la **réinscription n'est pas automatique** pour la rentrée prochaine. Il est nécessaire de procéder à son renouvellement.

**LA REINSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES NE SERA PAS ACCEPTEE SI LES FACTURES DE L'ANNEE SCOLAIRE ANTERIEURE NE SONT PAS TOUTES SOLDEES.**

Les réservations de repas ou de places d'accueils périscolaires doivent être effectuées selon les modalités et les délais précisés dans les règlements. Aucune réservation aux services périscolaires ne sera acceptée sans une inscription ou réinscription administrative préalable pour l'année scolaire à venir.

Les formulaires d'inscription, les règlements des restaurants scolaires, des accueils périscolaires, les tarifs sont à votre disposition au service scolaire. Vous pouvez également les consulter sur le site Internet de la Ville d'Evian. **Nous vous invitons à les lire avec attention.**

**Quelques modifications à retenir :**

**Accueils périscolaires du soir :**

- Les activités ne seront plus choisies par les familles mais seront proposées aux enfants des classes élémentaires **inscrits régulièrement** selon un parcours éducatif de découverte répondant à des objectifs pédagogiques et pour éviter la logique du « premier inscrit, premier servi ». Un programme par cycle sera toutefois diffusé pour information.
- Retour aux inscriptions régulières à l'année. Il ne sera plus nécessaire de procéder au renouvellement des inscriptions à chaque début de trimestre.

Bonnes vacances à tous !

Marc FRANCINA  
Maire d'Evian,  
Député de Haute-Savoie